



BULLETIN D'ADHÉSION SPELC 33 du 1^{er} mars au 31 août 2024

Votre adhésion, acte solidaire, est essentielle pour le fonctionnement de notre syndicat. Merci à vous.

Cette adhésion vous assure :

- **La défense de vos droits** : interventions auprès du rectorat, de l'inspection académique, de la DDEC, des chefs d'établissements, des OGEC...
- **Une représentation efficace** dans toutes les commissions nationales, rectorales, académiques et diocésaines.
- **Une information régulière et complète** : bulletins nationaux, régionaux, départementaux et des envois d'informations par email.
- **Une protection juridique** (recours et défense) professionnelle.
- **Des tarifs préférentiels** de la part des mutuelles partenaires du SPELC (MNEC, St Christophe : santé-voiture-habitation) et du CSF.
- **Des contacts rapides** avec nos différents responsables.

Votre cotisation ouvre droit à déduction fiscale ou crédit d'impôt (à hauteur de 66%) ou vous pouvez l'inclure dans vos frais réels. Pensez-y lors de votre prochaine déclaration.

Le SPELC 33 a fait le choix de ne pas augmenter ses tarifs

Nous avons à cœur de défendre toutes les catégories, sans que le montant de l'adhésion ne soit un frein. Comparez et diffusez l'information autour de vous.

Trésorier : **Mr Daniel PAGÈS**
13, Chemin de PICHEY
33170 GRADIGNAN
06 62 79 82 99 danpages15@gmail.com

Revenus (nets mensuels)	Cotisation annuelle	Après Déduction fiscale
Moins de 1000 €	60 €	20 €
de 1001 € à 1250 €	66 €	22 €
de 1251 € à 1375 €	72 €	24 €
de 1376 € à 1500 €	78 €	26 €
de 1501 € à 1750 €	84 €	28 €
de 1751 € à 2000 €	90 €	30 €
de 2001 € à 2250 €	99 €	33 €
de 2251 € à 2500 €	108 €	36 €
de 2501 € à 2750 €	114 €	38 €
de 2751 € à 3000 €	120 €	40 €
de 3001 € à 3250 €	126 €	42 €
Plus de 3251 €	132 €	44 €
Enseignants suppléants	60 €	20 €
Enseignants stagiaires	69 €	23 €
Couple : 51 € + cotisation du salaire le plus élevé		

Modalités d'adhésion

Complétez et retourner ce bulletin à l'adresse du trésorier ci-contre, accompagné :

- de l'autorisation de prélèvement (au verso) complétée et signée (**n'oubliez pas le RIB**)

Partie à remplir par les enseignants

Catégorie : (PE, MA, Cert, PLP, Agreg, HC, CL.Ex)

Echelon : Indice :

Montant de votre adhésion

€

Règlement :

- Prélèvement automatique**

Premier degré

- Etudiant(e) M1/2
- Professeur des écoles
- Stagiaire
- CDI, Suppléant
- Directeur

Second degré

- Etudiant(e) M1/2
- Contrat définitif
- Stagiaire
- CDI, Suppléant

Personnel Ogec

- Cadre
- Non cadre

Retraités

- Enseignant(e)
- Personnel Ogec

NOM :

NOM de jeune fille :

Prénom :

Date naissance :

Adresse personnelle :

Tél : Portable :

E-mail écrit en majuscule :@.....

Établissement(s) en 23-24 :

2nd degré préciser : CLG LEG LT LP Ens. Supérieur

Matière(s) enseignée(s) :

Établissement en 2022-2023 :

Adhérent SPELC 22-23 : oui Dép. ?..... Nouvel adhérent ?

Je désire recevoir les circulaires régionale et départementale :

- par mail (pdf) par courrier postal (papier)

Etes-vous adhérent à une des mutuelles ?

- Mutuelle St Christophe Identités Mutuelle CSF

Prenez-vous votre retraite en 2024 ? OUI NON

Date : / / Signature :

Je consens à transmettre mes données personnelles au Spelc local qui s'engage à les utiliser conformément aux dispositions légales prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD).

- J'autorise le Spelc local et national à m'adresser par courrier postal** les publications et informations éditées par le Spelc (l'éducateur Spelc, lettres d'informations, messages concernant ma carrière, mes promotions, le mouvement de l'emploi...).
- J'autorise le Spelc local et national à m'adresser sur ma messagerie électronique** les publications et informations du Spelc (l'éducateur Spelc, lettres d'informations, messages concernant ma carrière, mes promotions, le mouvement de l'emploi...).
- J'autorise le Spelc local à transmettre mes données personnelles à un tiers au sein de la fédération des Spelc** (pour que mon dossier soit suivi dans le cas de mutation dans un autre département ou une autre région par le Spelc local).

SPELC 33 - MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence Unique de Mandat (ne pas remplir)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adhésion par prélèvement automatique :

- L'adhésion au SPELC par prélèvement automatique est reconduite d'année en année.
- Chaque adhérent reçoit, en février au plus tard, un reçu fiscal indiquant le montant des prélèvements de l'année écoulée.
Ce reçu fiscal permet de prétendre à un crédit d'impôts de 66% du montant de la cotisation syndicale dans la limite de 1% de son revenu brut.
- Pour les adhérents « aux frais réels » la cotisation versée au SPELC est déductible des revenus.
- Les prélèvements ont lieu **fin-novembre, fin-février, fin-mai** de chaque année scolaire.
- La résiliation du prélèvement doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au syndicat départemental. Elle prend effet, dès le prélèvement du trimestre civil qui suit la réception de la lettre.

Merci de renvoyer cet imprimé **entièrement complété** à l'adresse ci-contre en y joignant **obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.), Postal (R.I.P.) ou de Caisse d'Epargne (R.I.C.E.)**

Trésorier : Mr Daniel PAGÈS
13, Chemin de PICHEY
33170 GRADIGNAN
06 62 79 82 99 danpages15@gmail.com

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

VOTRE NOM, PRENOMS ET ADRESSE

Nom: Prénom:.....

Adresse:

.....

.....

CP: Ville:.....

Le Numéro d'identification international de votre compte bancaire - IBAN:

F	R																		
----------	----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Le Code international d'identification de votre banque - BIC:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Type de Paiement: récurrent/répétitif :

Paiement ponctuel :

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

SPELC Aquitaine – PR
Chez Mr Henri-Charles MEDVID 190, Chemin de Pineau
33240 SAINT ANDRÉ DE CUBZAC

Identifiant SEPA du créancier – ICS: (ne pas remplir)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT	N° NATIONAL EMETTEUR
En signant ce formulaire de mandat vous autorisez le SPELC Aquitaine à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SPELC Aquitaine agissant pour le SPELC 33. Vous bénéficiez du droit à être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous passez avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, et sans tarder et au plus tard dans les 13 mois pour un prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	642045

A.....

Le.....

SIGNATURE: